



Ressources humaines

Corrigé



Auteur : C. Terrier ; <mailto:webmaster@cterrier.com> ; <http://www.cterrier.com>

Utilisation : Reproduction libre pour des formateurs dans un cadre pédagogique et non commercial

Corrigé exercice 3

M. Rivière travail 135 heures par semaines

Il a perçu au cours de 12 derniers mois les salaires suivants :

4 mois à 1 600 € + 7 mois à 1 650 € + 1 mois de congés payés à 1 600 €

Quelle sera son indemnité de congés payés pour le mois de juillet (21 jours ouvrés ou 26 jours ouvrables).

Solution 1 :

$(1\,600 \times 4) + (1\,650 \times 7) + 1\,600 = 19\,550 \times 1/10 = 1\,955 \text{ €}$ pour 5 semaines de congés payés

$1\,955 / 30 \text{ jours} \times 26 \text{ jours} = 1\,694,33 \text{ €}$

Solution 2 :

Taux horaire = $1\,650 / 151,66 = 10,88 \text{ €}$

Salaires qu'il aurait perçu s'il avait travaillé : heures normales = $21 \text{ jours} \times 7 \text{ h} \times 10,88 \text{ €} = 1\,599,36 \text{ €}$

L'indemnité sera celle qui est la plus avantageuse pour le salarié : 1 694,33 €